

— ENVIRONNEMENT — SOUTIEN AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES

La protection de l'environnement est un défi collectif. Le Département complète ses actions directes en apportant son soutien à divers organismes et associations engagés dans ce domaine. Tour d'horizon des partenariats.

L'institut Paris région

Le Département apporte son appui aux organismes et associations qui œuvrent en faveur de l'environnement et luttent contre toutes formes de pollution : pollution de l'air, nuisances sonores, dépôts sauvages de déchets...

Il a conclu dans cette optique, une convention cadre avec [l'Institut Paris Région \(IPR\)](https://www.institutparisregion.fr/institutparisregion.html) (<https://www.institutparisregion.fr/institutparisregion.html>). Cette agence régionale d'urbanisme et de l'environnement offre une expertise pluridisciplinaire permettant de traiter à 360° les problématiques de développement des territoires. Elle soutient les politiques d'aménagement et de développement des communes, des intercommunalités et des départements.

À noter : en 2017, l'IPR a intégré [l'agence régionale de la biodiversité](https://www.arb-idf.fr/) (<https://www.arb-idf.fr/>), [l'agence régionale énergie-climat](https://www.arec-idf.fr/) (<https://www.arec-idf.fr/>) (qui elle-même a absorbé Airparif et Bruitparif), et [l'observatoire régional des déchets](https://www.ordif.fr/) (<https://www.ordif.fr/>).

La lutte contre les dépôts sauvages de déchets

Le Département soutient les actions menées par les syndicats de collecte et de traitement ainsi que les associations engagées dans la préservation du cadre de vie seine-et-marnais. Ensemble, ils élaborent des solutions pour sensibiliser le public, limiter les dépôts sauvages et organiser des opérations de ramassage.

La valorisation des espaces naturels sensibles

Le Département est engagé dans l'aménagement et la revalorisation des 22 espaces naturels sensibles seine-et-marnais. Son objectif : permettre à un public respectueux de découvrir ces sites naturels passionnants et variés.

Le Département de Seine-et-Marne soutient ainsi le [Conservatoire botanique national du Bassin parisien](http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/) (<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>) afin de conserver au mieux la flore sauvage et les habitats naturels.

Il accompagne également le [Codérando 77](http://www.randonnee-77.com/) (comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne) qui contribue à la sauvegarde de l'environnement en préservant l'accessibilité des sentiers et valorise le tourisme vert et les loisirs de nature. Il s'implique également en faveur des ENS placés sous la responsabilité des communes et intercommunalités en offrant un soutien financier et technique grâce à son [service d'ingénierie départementale ID77](https://www.id77.fr/).

Le Département a par ailleurs mis en place le dispositif Collège nature. L'enjeu : offrir un accompagnement technique aux projets pédagogiques qui sensibilisent les collégiens à la nature et à la découverte des sites naturels départementaux.



En partenariat avec Codérando 77, le Département crée et met en place le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) qui recense, sur le territoire seine-et-marnais, des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre.

L'office national des forêts

Les 21 forêts domaniales couvrent près du quart de la superficie du département. Elles contribuent à l'attractivité grandissante de la Seine-et-Marne. [L'office national des forêts](https://www.onf.fr/) (ONF) en assure la préservation, l'entretien et l'aménagement.

Le Département soutient l'ONF depuis de nombreuses années dans le cadre d'une convention de partenariat financier et technique. Il encourage en particulier les actions menées en faveur de la préservation, de l'aménagement et de la valorisation du massif de Fontainebleau, célèbre dans le monde entier pour avoir inspiré les artistes du XIX^e siècle et notamment les peintres de l'École de Barbizon.

Pour en savoir plus, consulter le projet [Fontainebleau, Forêt d'Exception](https://www.onf.fr/onf/recherche/+25d::fontainebleau-foret-dexception-derniere-etape-pour-le-contrat-de-projet-2018-2022.html)

<https://www.onf.fr/onf/recherche/+25d::fontainebleau-foret-dexception-derniere-etape-pour-le-contrat-de-projet-2018-2022.html>.

La réserve de la biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

En 1998, l'UNESCO a désigné « Réserve de Biosphère » un territoire couvrant la forêt de Fontainebleau, une partie du bocage gâtinais et le Gâtinais français.

Les différents acteurs de la [Réserve de Biosphère](https://biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/), dont le Département de Seine-et-Marne, ont pour mission principale de réduire le déclin de la biodiversité au sein de ce territoire. Cela passe par la mise en œuvre d'approches écologiques, sociales et économiques.

L'association de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais a été créée pour coordonner ces initiatives et mettre en œuvre le programme scientifique de l'UNESCO intitulé « l'Homme et la Biosphère ». Le Département en est membre fondateur et principal soutien technique et financier. Il apporte également son appui à la candidature de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'organisme associé Seine-et-Marne environnement

En 1991, l'association [Seine-et-Marne environnement \(SEME\)](http://www.seine-et-marne-environnement.fr/index.html) (<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/index.html>) est créée à l'initiative du Département de Seine-et-Marne. Elle est aujourd'hui un organisme associé du Département.

Seine-et-Marne environnement mène des actions de sensibilisation, de formation et d'appui technique sur tous les thèmes liés à l'environnement (biodiversité, développement durable, déchets, eau, énergie...). Ses actions s'adressent aux associations, collectivités, entreprises, écoles, ainsi qu'au grand public.

SEME propose une offre de services variés et adaptés à tous les publics : animation d'ateliers thématiques en milieu scolaire, impulsion d'une dynamique pour la rénovation énergétique des habitations seine-et-marnaises, création de boucles de randonnées à la découverte du territoire...

CHIFFRES CLÉS

2,5 M €

Pour l'ONF

Depuis 2015, le Département a mobilisé plus de 2,5 M € pour soutenir les actions menées par l'ONF en faveur des forêts seine-et-marnaises.

370 K €

Pour la Réserve de biosphère

Depuis 2015, le Département a mobilisé plus de 370 K € pour soutenir l'association de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais.

1,8 M €

Pour Seine-et-Marne environnement

Mobilisé par le Département depuis 2015 pour soutenir les actions de Seine-et-Marne Environnement en faveur de la sensibilisation à l'environnement.

Liens utiles

- > [Office national des forêts \(https://www.onf.fr/\)](https://www.onf.fr/)
- > [Réserve de Biosphère de Fontainebleau Gâtinais \(http://www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/\)](http://www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/)
- > [Seine-et-Marne environnement \(http://www.seine-et-marne-environnement.fr/\)](http://www.seine-et-marne-environnement.fr/)

CONTENUS ASSOCIÉS

 **Nature en Seine-et-Marne**

 **Agriculture**



Créé le: 26/06/2020

- Mis à jour le : 25/08/2020